



## **COMMUNIQUÉ** **Pour diffusion immédiate**

### **Projet de Stratégie québécoise sur la diversité biologique 2002-2007**

#### **Le Conseil régional de l'environnement – Région Capitale nationale, Vivre en Ville et l'Association forestière du Québec métropolitain font leurs recommandations**

**Québec, le 5 avril 2002** – Le Conseil régional de l'environnement – Région Capitale nationale (CRE-CN), Vivre en Ville et l'Association forestière du Québec métropolitain (AFQM) participeront à la consultation tenue aujourd'hui par le ministère de l'Environnement dans le cadre du Projet de Stratégie québécoise sur la diversité biologique 2002-2007.

Les trois organismes sont heureux de constater l'apport du Québec à relever le défi planétaire que représente le maintien et l'utilisation durable de la biodiversité en se dotant d'une stratégie québécoise sur la diversité biologique. Les trois organismes présenteront toutefois un mémoire contenant quelques commentaires et recommandations sur cette Stratégie.

Le CRE-CN, Vivre en Ville et l'AFQM estiment tout d'abord que la consolidation du réseau d'aires protégées est une mesure incontournable afin de maintenir la diversité biologique. À cet effet, les trois organismes gouvernementaux concernés, soit le ministère de l'Environnement, le ministère des Ressources naturelles et la Société de la Faune et des parcs, devront établir une véritable coopération pour l'atteinte de cet objectif et en fassent une priorité dans l'orientation de leur politique respective.

De plus, les ministères et organismes gouvernementaux, paragouvernementaux et non gouvernementaux concernés par la gestion de la diversité biologique doivent participer conjointement à la mise en oeuvre de cette Stratégie, agir en réelle concertation et de manière intégrée sur tous les programmes, projets et politiques susceptibles d'affecter de près ou de loin la biodiversité.

Enfin, nous avons constaté des lacunes importantes en ce qui a trait aux objectifs liés aux activités urbaines et villageoises, au transport et à la gestion de l'eau. Au vu de l'importance et de l'impact potentiel de ces éléments sur la diversité biologique, nous croyons qu'une plus grande importance devrait leur être accordée dans la Stratégie québécoise sur la diversité biologique.

- 30 -

sources : Lily-Pierre Lacerte  
Chargée du développement et des dossiers d'environnement  
Conseil régional de l'environnement - Capitale nationale  
(418) 524-7113

Caroline Brodeur  
Chargée de projets  
Vivre en Ville  
(418) 522-0011 poste 226